

CONCOURS EXTERNE SUR TITRES
POUR LE RECRUTEMENT D'UN AJOINT DES CADRES HOSPITALIERS DE CLASSE SUPERIEURE
Branche « gestion administrative générale »

LISTE DES CANDIDATS ADMISSIBLES

Le Directeur du Centre Hospitalier de Dax – Côte d'Argent

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu le décret n°2011-660 du 14 juin 2011 portant statuts particuliers des personnels administratifs de la catégorie B de la fonction publique hospitalière,

Vu le décret n°2011-661 du 14 juin 2011 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique hospitalière,

Vu l'arrêté du 27 septembre 2012 fixant la composition du jury et les modalités d'organisation des concours externe et interne permettant l'accès au deuxième grade du corps des adjoints des cadres hospitaliers,

VU la vacance d'un poste d'adjoint des cadres hospitaliers au tableau des effectifs,

DECIDE

Article 1^{er} : A l'issue de la phase d'admissibilité en date du **vendredi 8 mars 2024**, le jury retient, pour l'audition, le(s) candidat(e)(s) suivants :

Par ordre alphabétique :

- DUGERT Anne laure
- LEGALL JESSICA
- ROUFAIL Anne
-

Article 2 : Le jury se réunira le **lundi 25 mars 2024** pour l'audition des candidat(e)(s) précités.

Dax, le 8 mars 2024,

Les membres du jury,

La Présidente,

S. BEAUDRAP



MC. CAZABAN



S. DIMANCHE



A. GILET-CAUBERE

